



Assemblée générale

Distr. générale
17 octobre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 152 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération
des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Modalités de financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 2162 (2014), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2015 le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Il a également rappelé son intention, précédemment exprimée dans sa résolution 2112 (2013), d'envisager de réduire encore de deux bataillons l'effectif militaire et décidé, entre autres, que le personnel en tenue de l'Opération serait composé d'un maximum de 5 437 militaires, dont 5 245 membres des contingents et officiers d'état-major et 192 observateurs militaires, d'ici au 30 juin 2015, et d'un maximum de 1 500 agents de police (dont 500 membres de la Police des Nations Unies). Le Conseil a également affirmé son intention d'envisager de réduire encore les effectifs de l'ONUCI, de revoir son mandat et d'y mettre éventuellement fin après l'élection présidentielle d'octobre 2015, en fonction des conditions de sécurité sur le terrain et de l'aptitude du Gouvernement ivoirien à assumer la mission de sécurité de l'Opération.

2. Dans sa résolution 68/285 sur le financement de l'ONUCI, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 493 570 300 dollars pour financer le fonctionnement de l'Opération pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et mis en recouvrement auprès des États Membres un montant de 246 785 150 dollars destiné à financer son fonctionnement du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014. Dans la même résolution, l'Assemblée a également souligné que ces dispositions, adoptées à titre exceptionnel, ne sauraient constituer un précédent du point de vue de la procédure budgétaire et ne devaient pas compromettre l'exécution du mandat. Le budget approuvé reflète notamment la réduction des effectifs des contingents et de la Police des Nations Unies, respectivement de 1 700 militaires d'ici au 30 juin 2015 et de 55 agents.

3. Les montants déjà mis en recouvrement ne couvrant que la période allant jusqu'au 31 décembre 2014, il est nécessaire de mettre en recouvrement un montant



supplémentaire, dans la limite du crédit ouvert, afin de financer les activités de l'Opération du 1^{er} janvier au 30 juin 2015.

4. Les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Opération du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014 sont estimées à 246 178 200 dollars (montant net : 241 819 200 dollars), soit 607 000 dollars (montant net : 518 000 dollars) de moins que le montant de 246 785 200 dollars (montant net: 242 337 200 dollars) déjà mis en recouvrement.

5. Les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Opération du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 sont estimées à 244 514 100 dollars (montant net : 240 155 100 dollars).

6. Les prévisions de dépenses actualisées pour l'ensemble de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 s'élèvent donc à 490 692 300 dollars (montant net : 481 974 300 dollars), alors que le montant du crédit ouvert par l'Assemblée générale est de 493 570 300 dollars (montant net : 484 674 300 dollars).

7. L'excédent de 2 878 000 dollars (montant net : 2 700 000 dollars) du crédit ouvert par l'Assemblée générale par rapport aux prévisions de dépenses actualisées pour l'ensemble de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 s'explique principalement par la hausse des taux de vacance pour toutes les catégories de personnel civil et par le retrait au 30 septembre 2014, en application de la résolution 2162 (2014), de tous les agents pénitentiaires fournis par des gouvernements, qui étaient au nombre de 44.

8. Les dépenses afférentes au personnel civil devraient être inférieures de 3 676 100 dollars au montant prévu, essentiellement en raison de la hausse du taux de vacance, qui passerait de 10 % à 12 % pour le personnel recruté sur le plan international, et du retrait du personnel fourni par des gouvernements. Les dépenses opérationnelles devraient être inférieures de 601 900 dollars au montant prévu, essentiellement parce qu'on prévoit une baisse du nombre d'heures de vol par suite du renforcement des contrôles de l'utilisation des moyens aériens et une sous-utilisation des crédits ouverts au titre des activités d'appui au désarmement et à la démobilisation menées dans les camps, qui seraient partiellement compensées par une augmentation des dépenses de carburant pour les transports terrestres, due à la hausse des frais de gestion liés au contrat clefs en main, et par une augmentation des dépenses au titre des fournitures médicales et des équipements de protection. La baisse globale serait partiellement compensée par une augmentation de 1 400 000 dollars des dépenses au titre des contingents, qui s'explique par le rapatriement différé de l'unité médicale ghanéenne et de son hôpital de niveau II par suite de l'épidémie d'Ebola.

Tableau

Estimation des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	<i>1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015</i>	<i>1^{er} juillet au 31 décembre 2014</i>		<i>1^{er} janvier au 30 juin 2015</i>	<i>1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015</i>		Écart prévu (montant)	Écart prévu (pourcentage)
	Crédits ouverts	Ressources mises en recouvrement	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Total des dépenses prévues	Montant supplémentaire à mettre en recouvrement		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) - (2)	(7) = (5) - (1)	(8) = (7)/(1)
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	10 129,9	5 065,0	5 065,0	5 064,9	10 129,9	5 064,9	–	–
Contingents	196 714,4	98 357,2	99 057,2	99 057,2	198 114,4	99 757,2	1 400,0	0,7
Police des Nations Unies	24 502,7	12 251,3	12 251,3	12 251,4	24 502,7	12 251,4	–	–
Unités de police constituées	29 540,1	14 770,1	14 770,1	14 770,0	29 540,1	14 770,0	–	–
Total partiel	260 887,1	130 443,6	131 143,6	131 143,5	262 287,1	131 843,5	1 400,0	0,5
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	71 686,3	35 843,2	35 126,0	35 126,0	70 252,0	34 408,8	(1 434,3)	(2,0)
Personnel recruté sur le plan national	21 175,0	10 587,5	10 392,8	10 376,0	20 768,8	10 181,3	(406,2)	(1,9)
Volontaires des Nations Unies	7 527,4	3 763,7	3 688,0	3 688,0	7 376,0	3 612,3	(151,4)	(2,0)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	1 835,2	917,6	71,0	80,0	151,0	(766,6)	(1 684,2)	(91,8)
Total partiel	102 223,9	51 112,0	49 277,8	49 270,0	98 547,8	47 435,8	(3 676,1)	(3,6)
Dépenses opérationnelles								
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	–	–	–	–
Consultants	602,0	301,0	301,0	301,0	602,0	301,0	–	–
Voyages	3 669,0	1 834,5	1 511,0	2 158,0	3 669,0	1 834,5	–	–
Installations et infrastructures	34 283,9	17 142,0	17 141,9	17 142,0	34 283,9	17 141,9	–	–
Transports terrestres	7 067,4	3 533,7	6 244,4	2 000,0	8 244,4	4 710,7	1 177,0	16,7
Transports aériens	35 873,9	17 937,0	16 968,0	17 856,0	34 824,0	16 887,0	(1 049,9)	(2,9)
Transports maritimes ou fluviaux	6,1	3,0	2,8	3,3	6,1	3,1	–	–
Communications	8 030,9	4 015,4	4 015,4	4 015,5	8 030,9	4 015,5	–	–

Catégorie	1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015	1 ^{er} juillet au 31 décembre 2014		1 ^{er} janvier au 30 juin 2015	1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015		Écart prévu (montant)	Écart prévu (pourcentage)
	Crédits ouverts	Ressources mises en recouvrement	Dépenses prévues	Dépenses prévues	Total des dépenses prévues	Montant supplémentaire à mettre en recouvrement		
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6) = (5) – (2)	(7) = (5) – (1)	(8) = (7)/(1)
Informatique	5 416,6	2 708,3	2 146,5	3 270,1	5 416,6	2 708,3	–	–
Santé	1 372,4	686,2	857,3	686,2	1 543,5	857,3	171,1	12,5
Matériel spécial	–	–	–	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	32 137,1	16 068,5	16 068,5	15 168,5	31 237,0	15 168,5	(900,1)	(2,8)
Projets à effet rapide	2 000,0	1 000,0	500,0	1 500,0	2 000,0	1 000,0	–	–
Total partiel	130 459,3	65 229,6	65 756,8	64 100,6	129 857,4	64 627,8	(601,9)	(0,5)
Total brut	493 570,3	246 785,2	246 178,2	244 514,1	490 692,3	243 907,1	(2 878,0)	(0,6)
Recettes provenant des contributions du personnel	8 896,0	4 448,0	4 359,0	4 359,0	8 718,0	4 270,0	(178,0)	(2,0)
Total net	484 674,3	242 337,2	241 819,2	240 155,1	481 974,3	239 637,1	(2 700,0)	(0,6)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	493 570,3	246 785,2	246 178,2	244 514,1	490 692,3	243 907,1	(2 878,0)	(0,6)

9. Au 17 octobre 2014, le montant des contributions non acquittées au Compte spécial de l'ONUCI s'élevait à 73 829 806 dollars.

10. Compte tenu des circonstances exceptionnelles exposées dans la présente note, le montant supplémentaire à mettre en recouvrement au titre de l'exercice budgétaire 2014/15 est nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'ONUCI et l'exécution de son mandat.

Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

11. En ce qui concerne le financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, il conviendrait que l'Assemblée générale mette en recouvrement un montant brut supplémentaire de 243 907 100 dollars (montant net : 239 637 100 dollars) au titre du fonctionnement de l'Opération pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, compte tenu du crédit de 493 570 300 dollars qu'elle a ouvert dans sa résolution 68/285 au titre du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 et du montant de 246 785 150 dollars déjà mis en recouvrement au titre du fonctionnement de l'Opération pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014.